

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

04 AOÛT 2015

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

Résc
at
Moni
bel



15116983

N° d'entreprise : 0825.440.997

Dénomination

(en entier) : **CLIMETECH**

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Siège : Chaussée de Haecht 663 à 1030 Bruxelles

Objet de l'acte : **Nomination d'un second gérant et transmission de parts**

D'un procès verbal en date du 1^{er} Août 2015, il résulte que l'assemblée générale extraordinaire des associés de la SPRL CLIMETECH a adopté les résolutions suivantes :

- L'assemblée accepte la nomination, au poste de second gérant, de Monsieur KARA Tahir domicilié à 1210 Bruxelles, Rue du Cadran n° 38. Le mandat débute dès ce jour.
- L'assemblée approuve également le transfert de 50 parts sociales de Monsieur TASER Metin, domicilié à 1030 Bruxelles, Chaussée de Haecht n° 663 à Monsieur KARA Tahir. Le transfert de part fait suite à la convention de cession de parts signée en commun accord et sous seing privée.

La nouvelle répartition des parts se présente comme suit :

- | | |
|---------------|------------|
| - TASER Metin | : 50 parts |
| - KARA Tahir | : 50 parts |

Pour extrait conforme,

TASER Metin
Gérant

KARA Tahir
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/08/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature